

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(7\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Bertrand, 5 avril 1864](#)

Jean-Baptiste André Godin à Bertrand, 5 avril 1864

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilière de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[5 avril 1864](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Bertrand \[Charleville\]](#)

Lieu de destinationCharleville-Mézières (Ardennes)

Description

RésuméSur le procès en contrefaçon opposant Corneau frères à Godin. Godin communique à Bertrand des pièces relatives au procès. Sur la demande en nullité du brevet de Corneau frères. Godin indique à Bertrand qu'il ne peut se rendre à Charleville le 14 avril 1864. Sur la défense de Corneau frères et les brevets de Haunet, œuvre d'un charlatan.

Mots-clés

[Appareils de chauffage](#), [Appareils de cuisson](#), [Brevets d'invention](#), [Consultation juridique](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#), [Santé](#)

Personnes citées

- [Coblon \[monsieur\]](#)
- [Corneau frères](#)

- [Haunet, Émile](#)
- [Martinet \[monsieur\]](#)

Lieux cités [Charleville-Mézières \(Ardennes\)](#)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (7)

Collation 2 p. (142r, 143v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Guise le 5 avril 1866

Monsieur Bertrand

Je vous adresse les pièces demandées
par votre lettre d'hier est à dire
les duplicata de mes fus la demande de
M^r Coblen et la commission comme
par M^r M^r archant à mon voyage
et près à Charleville

Je ne fais aucune supposition
sur l'insinuation du tribunal correctionnel
mais si elle existe il faut la mettre à
profit, j'en suis parfaitement sûr à employer
tous les moyens de droit pour faire statuer
sur la question de nullité avant toute
chose un moyen nous y conduirait
directement.

Je ne vais pas pouvoir me rendre
le 14 à Charleville je serai retenu ici
par une affaire qui ne peut me
permettre de me présenter à jour la
votre dernière me fait voir que
Cormeau s'est fait d'abandonner le
terrain sur lequel il était jadis les
suppositions que vous m'avez faites au sujet
de leur bûche de minimes seraient elles
fondées au sujet de la prise d'air autour
de l'indusette et de la petite buche que
une note rien de la nature des

motifs de justice que je vous ai exposés
sont bien d'autre chose que de l'irrigation
de leur brevet pour en faire prononcer
la nullité je ne le crois pas.

Les brevets de Brunet visés aux Affaires
sont tous de son charlatan en fait de
brevets ils ne contiennent rien de sérieux
mais il y a de l'habileté dans leur
redaction de sorte qu'après dix à vingt
brevets tous plus mauvais les uns que
les autres il y a néanmoins de quoi
embarrasser juges et avocats et pour
je tiens à ne pas me lancer dans
cette bataille à l'avance, et je préfère
plaire sur la question de droit que
sur la question industrielle les juges
seront aptes à se prononcer sur
une violation de la loi des brevets
ils ne pourront reconnaître les mensonges
les plus effrontés qu'on pourra leur débiter
sur les inventions prétendues de ces hommes
lesquels sont pourtant inventés, des fabricateurs
et des auteurs qui sous le nom d'auteurs
qui lui n'en a jamais fait et n'y a
jamais rien compris, malgré cela la
vérité doit sur cette matière aussi
abaisser pour les juges que le mensonge

Amicalement
saluer de ma parfaite considération

Coenly